



www.randoqueyras.com

04 92 45 04 29

- FICHE DESCRIPTIVE -

LIBERTÉ 2020

LE STEVENSON INTEGRAL

Randonnée en liberté du Puy en Velay à St Jean du Gard
14 jours / 13 nuits



1878 - 2020, Après le passage de Robert Louis Stevenson en Cévennes, l'un des maîtres incontestables du roman d'aventure, nous vous proposons en suivant les pas de l'écrivain, de découvrir ou de redécouvrir, la Haute-Loire, pays du basalte aux grands plateaux, la Lozère du granite et de la Bête du Gévaudan, les vallées étroites cévenoles du Parc National, sans oublier les quelques kilomètres à travers l'Ardèche, pays de montagnes et de hauts pâturages ; pour enfin arriver dans le Gard.

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1

Arrivée au Puy en Velay dans l'après-midi

Nuit et repas en hôtel

Jour 2

Le Puy en Velay - Le Monastier 19 km et 550 m dénivelé (5 h de marche)

Première étape du sentier qui vous conduira sur les plateaux du Velay et la vallée de la Loire pour rejoindre le Monastier d'où est parti RL Stevenson.

Nuit et repas en hôtel

Jour 3

Le Monastier - Le Bouchet Saint Nicolas 24km et 650m dénivelé (5 à 6 heures de marche)

Le chemin remonte sur le plateau (alt moyenne 1 000 m) où émergent d'anciens volcans et rejoint les profondes Gorges de la Loire au village du Goudet.

Nuit et repas en chambre d'hôtes

Jour 4

Le Bouchet Saint Nicolas - Pradelles 21 km et 350 m dénivelé (5 heures de marche)

Le chemin Stevenson continu sur le plateau du Velay en traversant les villages de Landos, Arquejols.

Nuit et repas en hôtel

Jour 5

Pradelles - Cheylard l'Evêque 22 km et 400 m dénivelé (5 à 6 heures de marche)

Descente sur la ville de Langogne en Gévaudan, le pays de la bête féroce qui a semé la terreur plus de cent ans, dont le souvenir hante encore les habitants

Nuit et repas en auberge

Jour 6

Cheylard l'Evêque - La Bastide-Puylaurent

Le chemin traverse la magnifique forêt de Mercoire pour rejoindre la vallée de l'Allier et l'ancienne voie Régordane.

2 itinéraires au choix à partir de Rogleton :

Un itinéraire court suivant la Voie Régordane remonte le cours de l'Allier jusqu'à la Bastide-Puylaurent.

Distance : 19 km. Dénivellation : 350 m en montée. Temps de marche : 5 h

Ou un itinéraire plus long, le nouvel itinéraire du GR70 entre Luc et La Bastide-Puylaurent qui passe par l'abbaye de Notre Dame des Neiges.

Distance : 31 km. Dénivellation : 570 m en montée. Temps de marche : 7 à 8 h

Nuit et repas en hôtel

Jour 7

La Bastide Puylaurent - Chasseradès 13km et 400m dénivelé (3 à 4 heures de marche)

Le sentier monte sur le sommet de La Mourade (1 308 m), puis descente au village de Chasseradès.

Nuit et repas en hôtel

Jour 8

Chasseradès - Le Bleymard 17 km et 500 m dénivelé (4 à 5 heures de marche)

De Chasseradès montée sur la montagne du Goulet, puis descente en passant à proximité de la source du Lot pour rejoindre le village du Bleymard avec un magnifique panorama sur les Cévennes.

Nuit et repas en hôtel

Jour 9

Le Bleymard - Le Pont de Montvert 19 km et 820 m dénivelé (5 à 6 heures de marche)

Traversée du massif granitique du mont Lozère en passant au pic de Finiels (1 699 m) sommet le plus haut du département de la Lozère. Descente dans la haute vallée du Tarn où se situe le Pont de Montvert. La ville fut, le 24 juillet 1702, le point de départ de la guerre des camisards, marqué par l'assassinat de l'abbé du Chayla.

Nuit et repas en hôtel

Jour 10

Le Pont de Montvert - Florac 28 km et 650 m dénivelé (7 à 8 heures de marche)

Le sentier monte sur le massif du Bougès (alt 1 440 m) en plein pays camisard. Descente dans la vallée du Tarn par le col du Sapet et une piste forestière pour rejoindre Florac.

Nuit à et repas en hôtel

Jour 11

Florac- Cassagnas 19 km et 350 m dénivelé (4 à 5 heures de marche)

Stevenson a emprunté la vallée encaissée de la Mimente pour entrer dans les Cévennes. Le chemin suit l'ancienne voie ferrée pour rejoindre la commune de Cassagnas.

Nuit et repas en chambre d'hôtes

Jour 12

Cassagnas – Saint Germain de Calberte 15 km et 380 m dénivelé (4 heures de marche)

L'itinéraire s'enfonce dans les forêts de châtaigniers où de nombreux combats se déroulèrent pendant la guerre des camisards.

Nuit et repas en hôtel

Jour 13

Saint Germain de Calberte - St Jean du Gard 21 km et 400 m dénivelé (5 à 6 heures de marche)

Le sentier suit la vallée et monte au col de Saint Pierre sur la corniche des Cévennes. Descente sur Saint Jean du Gard avec une vue sur les Cévennes méditerranéennes.

Nuit et repas en hôtel

Jour 14

Fin du séjour après le petit-déjeuner

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Arrivée au Puy en Velay dans l'après-midi le jour 1

ACCÈS EN TRAIN

Aller : Gare SNCF du Puy en Velay (04.71.07.71.63). Ligne Le Puy en Velay/St Etienne/Lyon - Ligne Le Puy en Velay/St Georges d'Aurac/Clermont-Ferrand

Retour : Autocar entre St Jean du Gard et la gare Alès www.ntecc.fr Tel : 04 66 52 31 31
- Gare SNCF d'Alès (04.66.78.29.03). puis correspondance gare de Nîmes

ACCÈS EN VOITURE

Aller : Le Puy en Velay se situe en Haute-Loire, Carte Michelin N°76.

Vous pouvez laisser votre voiture au Puy en Velay au parking souterrain Place du Breuil (ouvert tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés)

Retour : Vous pouvez réserver auprès de la Malle Postale Tel : 04 71 21 79 pour revenir de Saint Jean du Gard au Puy en Velay (50€/pers)

DISPERSION

le jour 14 après le petit-déjeuner

NIVEAU

2 à 3 chaussures

4 à 8 heures de marche avec des dénivelés de 300 à 650 mètres. Pas de difficulté technique

HÉBERGEMENT

- Hébergement : hôtel – chambre d'hôtes

Il se peut que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage dans certains hébergements.

- Repas : les dîners et les petits déjeuners sont pris dans les hébergements (sauf jour 12 pour le dîner)

GROUPE

Minimum 2 personnes

ENCADREMENT

Séjour en liberté, donc sans accompagnateur

DOSSIER DE RANDONNÉE

- La mise à disposition du Topo guide
- Documentation région

ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL À PRÉVOIR

- Sac à dos 35/40 litres, à armatures souples, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photo...

DATES ET PRIX

Prix : 1150 €uros/pers

Départ possible de avril à octobre

Chambre single : 300€

Navette retour : 55€/ personne

Possibilité de nuit supplémentaire en hôtel au Puy en Velay

- 68 €uros en demi-pension/pers sur la base de chambre 2 personnes
- 48 €uros avec petit déjeuner/pers sur la base de chambre 2 personnes

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension
- Le transport des bagages entre les hébergements (hébergements (1 bagages par personne 15 kg maximum). Le transporteur pourra vous facturer en fin de randonnée un supplément si les bagages sont trop lourds.
- Le topo guide
- Les taxes de séjour
- Les frais d'organisation et de réservation

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les cartes IGN
- Le parking au Puy en Velay
- Les piques nique
- Les boissons personnelles
- Le transport aller et retour entre la gare SNCF du Puy en Velay et Saint Jean du Gard
- Le voyage depuis votre domicile jusqu'au lieu d'accueil,
- Le coût de la surtaxe du transport des bagages au delà de 15 kg par personne
- Les assurances

POUR EN SAVOIR PLUS

BIBLIOGRAPHIE

- Topo-Guide : 'Le Chemin de Stevenson GR 70'
- Le roman de RL Stevenson : 'Voyage avec un âne dans Les Cévennes'

BALISAGE

Le circuit que nous vous proposons emprunte le sentier balisé en rouge et blanc GR 70

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
2. **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)**
3. **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

**CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM**

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z